48 ème Congrès du Syndicat Force Ouvrière des Personnels de Ville de Paris

Résolution D.P.S.P

Notre section revendique:

- Maintien de nos cycles horaires, en opposition à la demande de l'Administration d'élargir les horaires en soirée, la nuit et pour les week-ends.
- Service actif <u>pour la retraite</u> pour tous les corps avec rétroactivité
- Uniformisation de la N.B.I pour tous (15 points)
- Attribution de l'A.P.J.A 21 pour tous
- Formation initiale PM à effectuer auprès du CNFPT
- _____Uniformisation du paiement des jours fériés, dimanches dans les 3 corps de la _____D.P.S.P. et au sein d'un même corps.
- <u>Uniformisation des missions quand ces missions peuvent être effectuées par tout agent de la D.P.S.P.</u> Maintien des 2 heures de sport journalier (*E.P.P*) pour les I.S.V.P <u>et mise en place de l'E.P.P. Dans les 2 autres corps de la D.P.S.P., pour une vrai PM digne de ce nom.</u>
- Refus de l'intégration de force dans la future P.M.P pour les agents de la D.P.S.P non-volontaires ;
- Remboursement à 100% pour la carte Navigo.
- Ratio promus/promouvables à 100 % pour tous les agents de la D.P.S.P.
- Forfait pour la prise en charge du nettoyage des uniformes.
- Passage en catégorie B pour les encadrants et les faisant-fonctions.
- Tickets-repas pour tous ceux qui ne peuvent pas accéder aux restaurants ville de PARIS
- Locaux adaptés
- Augmentation des effectifs

Unité syndicale sur des revendications claires !!!

Reconquérir - Résister - Revendiquer